

**Amqui, le
18 avril 2017**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville d'Amqui tenue le 18 avril 2017 à la salle Gérard-Dubé située au 20, promenade Marcel-Rioux, à Amqui.

Sont présent(e)s :

M. Gaëtan Ruest, ing., maire
Mme Paule Lévesque, conseillère, district n° 1
M. Pierre D'Amours, conseiller, district n° 2
Mme Diane Arbour, conseillère, district n° 3
M. Égide Charest, conseiller, district n° 4
M. Richard Leclerc, conseiller, district n° 5
M. Normand Boulianne, conseiller, district n° 6

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présent(e)s :

M. Noël Fournier, OMA, directeur général et trésorier
Mme Marie-Hélène Dupont, avocate et greffière
M. Jonathan Lévesque, directeur du Service des loisirs
M. Stéphane Chiasson, directeur du Service des travaux publics
M. Antonin Michaud, directeur du Service de développement économique

N° 2017-180

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'adoption de l'ouverture de la séance est proposée par Mme Paule Lévesque, appuyée par M. Richard Leclerc, à 20 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-181

ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Diane Arbour, appuyée par M. Égide Charest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-182

PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017 – ADOPTION

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 est approuvé, tel que rédigé, sur une proposition de M. Pierre D'Amours, appuyée par M. Richard Leclerc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR DE COURTS SUJETS NON MENTIONNÉS À L'ORDRE DU JOUR DE LA PRÉSENTE SÉANCE

Une période de 15 minutes maximum est prévue pour que les citoyennes et les citoyens puissent poser des questions ou faire des commentaires sur de courts sujets qui ne sont pas prévus à l'ordre du jour de la présente séance.

Les autres questions et commentaires devront être traités à la période générale de questions, à la fin de la séance du conseil.

M. Gaëtan Ruest, ing., maire, présente les nouveaux employés à la population, soit Mme Suzie Lechasseur, trésorière adjointe, Mme Stéphanie Langlois, secrétaire-réceptionniste, M. Bruno Caron, responsable du Service de l'urbanisme. M. Caron présente son adjoint, M. Mathieu Rioux, puisqu'il est absent ce soir.

M. Gilbert Lévesque, président de Moisson Vallée Matapédia, informe les élus qu'un radiothon aura lieu le vendredi 19 mai prochain et qu'à cet effet, il aimerait tenir un pont payant au coin de la rue d'Auteuil et Proulx, malgré que la politique municipale indique que les ponts payants doivent se tenir uniquement le samedi ou le dimanche. Il fait également un retour sur sa demande écrite par laquelle il souhaite que la Ville fournisse un local ainsi que du personnel pour recueillir les dons.

M. Gaëtan Ruest, ing., maire, lui répond que ses demandes ont été entendues par le conseil municipal et que dès qu'une décision sera rendue, il sera informé.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET GESTION FINANCIÈRE

N° 2017-183

Liste des comptes au 18 avril 2017

Il est proposé par M. Égide Charest
appuyé par M. Normand Boulianne

d'approuver la liste des comptes au 18 avril 2017, telle que présentée par M. Noël Fournier, OMA, directeur général et trésorier, pour la somme de cent-quatre-vingt-six mille cinq-cent-un dollars et quatre-vingt-cinq cents (186 501,85 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

État des revenus et des dépenses en date du 31 mars 2017

M. Noël Fournier, OMA, directeur général et trésorier, dépose et présente un état des revenus et dépenses en date du 31 mars 2017.

Règlement n° 812-17 modifiant le Règlement n° 755-14 relatif à la tarification pour les activités, biens, et services municipaux – Adoption

Le point est reporté à la prochaine séance.

N° 2017-184

Versement de la contribution financière au programme de réhabilitation du réseau routier local, volet RIRL, sous-volet plan et devis

Considérant que la Ville d'Amqui a octroyé un contrat au Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour la réalisation des plans et devis en lien avec la demande RIRL-2016-269 concernant la reconstruction du rang St-Guillaume;

Considérant que la Ville d'Amqui a reçu une entente de contribution financière pour l'élaboration des plans et devis par le MTMDET;

Considérant que la Ville d'Amqui désire recevoir cette contribution financière;

En conséquence,

il est proposé par M. Égide Charest
appuyé par M. Richard Leclerc

que la Ville d'Amqui atteste de la fin des travaux d'élaboration des plans et devis et autorise le paiement des factures au montant 14 238,06 \$;

que la Ville d'Amqui autorise le Service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à la demande de versement de la contribution financière du MTMDET en lien avec ces travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-185

Demande de Revenu Québec – Inscription à « Mon dossier » – Autorisation d'accès

Il est proposé par M. Pierre D'Amours
appuyé par M. Normand Boulianne

que la Ville d'Amqui autorise M. Noël Fournier, OMA, directeur général et trésorier, à :

- consulter le dossier de la Ville d'Amqui et agir au nom et pour le compte de la Ville d'Amqui, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la Ville d'Amqui pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de la Ville d'Amqui aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Ville d'Amqui, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de la Ville d'Amqui à *clicSÉQUR – Entreprises* et à *Mon dossier*;
- consulter le dossier de la Ville d'Amqui et agir au nom et pour le compte de la Ville d'Amqui, conformément aux conditions d'utilisation de *Mon dossier*;

que la Ville d'Amqui accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à *Mon dossier* ou aux fichiers de Revenu Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-186 **Motion de félicitations au Club de volley-ball Assaut**

M. Normand Boulianne, conseiller, propose qu'une motion de félicitations soit adressée à l'équipe cadette féminine du Club de volley-ball Assaut pour avoir remporté le tournoi provincial scolaire tenu à Lorrainville, au Témiscamingue, les 7, 8 et 9 avril 2017.

N° 2017-187 **Motion de félicitations au Club de hockey Assaut**

M. Normand Boulianne, conseiller, propose qu'une motion de félicitations soit adressée à l'équipe juvénile masculine du Club de hockey Assaut D-1 pour avoir terminé 5^e au classement pour l'année scolaire 2016-2017.

RESSOURCES HUMAINES

N° 2017-188 **Attribution du remplacement temporaire de Mme Lyne Lévesque, adjointe administrative au Service des loisirs, à Mme Isabelle Pelletier**

Il est proposé par M. Égide Charest
appuyé par M. Richard Leclerc

d'attribuer le remplacement temporaire de Mme Lyne Lévesque, adjointe administrative au Service des loisirs, à Mme Isabelle Pelletier pour une durée de six (6) semaines, soit du 15 au 26 mai 2017 et du 24 juillet au 18 août 2017, incluant une (1) semaine de formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-189 **Entente syndicale entre la Ville d'Amqui et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142 – Lettre d'entente n° 2017-006**

Il est proposé par M. Richard Leclerc
appuyé par Mme Paule Lévesque

d'accepter les termes de la lettre d'entente n° 2017-006 intervenue entre la Ville d'Amqui et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142, et d'autoriser M. Noël Fournier, OMA, directeur général et trésorier, ainsi que Mme Ariane Parent, responsable des ressources humaines et des technologies de l'information par intérim, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville d'Amqui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

N° 2017-190 **Appel d'offres sur invitation – Achat de granulats 2017-2018 – Lancement de l'appel d'offres**

Il est proposé par M. Égide Charest
appuyé par Mme Paule Lévesque

de procéder au lancement de l'appel d'offres sur invitation relatif à l'achat de granulats pour la période du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-191 Appel d'offres sur invitation – Achat d'emprunt granulaire 2017-2018 – Lancement de l'appel d'offres

Il est proposé par M. Égide Charest
appuyé par M. Normand Boulianne

de procéder au lancement de l'appel d'offres sur invitation relatif à l'achat d'emprunt granulaire pour la période du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME

N° 2017-192 Demande de dérogation mineure de M. Daniel Bélanger – Immeuble résidentiel situé au 78, rang St-Philippe, lot 3 163 971 du Cadastre du Québec

Considérant que le 13 février 2017, M. Daniel Bélanger, propriétaire du 78, rang St-Philippe, a adressé à la Ville d'Amqui la demande de dérogation mineure n° 2017-0024;

Considérant que la demande vise à obtenir l'autorisation d'effectuer une opération cadastrale qui ne respecte pas les normes prescrites au *Règlement de zonage n° 613-05* et au *Règlement de lotissement n° 614-05*;

Considérant que les installations permettant l'alimentation en eau de cette propriété semblent exister depuis fort longtemps et que l'accès au puits est nécessaire;

Considérant que le terrain, tel que proposé par le demandeur, aura une profondeur de 34,27 mètres et une superficie de 2 378 mètres carrés, en référence à l'article 4.4.2 du *Règlement de lotissement n° 614-05*;

Considérant que les nouvelles limites de propriété créées ne respectent pas la marge de recul avant de 9 mètres de la serre existante à 1,61 mètre et du garage à 0,30 mètre de la limite avant, en référence à l'article 5.6 du *Règlement de zonage n° 613-05*;

Considérant que la limite latérale droite sera à 0,30 mètre du garage, tandis que la réglementation en vigueur exige 3 mètres, et ce, en référence à l'article 5.6 du *Règlement de zonage n° 613-05*;

Considérant que la présente demande respecte les dispositions du règlement sur les dérogations mineures, notamment quant aux dispositions pouvant faire l'objet d'une dérogation;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance des plans réalisés par M. Frédéric Gaudreault, arpenteur-géomètre;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme croient que, malgré sa forme irrégulière, la superficie du terrain proposé est suffisante pour un usage résidentiel;

En conséquence,

il est proposé par Mme Paule Lévesque
appuyé par M. Normand Boulianne

d'accepter le lotissement afin de définir un droit acquis en vertu de la *Loi sur la protection du territoire agricole* pour la résidence située au 78, rang St-Philippe, en référence à la demande n° 2017-0024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

N° 2017-193

Moisson Vallée Matapédia – Demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires – Appui de la Ville d'Amqui

Considérant que l'organisme Moisson Vallée Matapédia soumettra une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires afin d'acquérir un camion réfrigéré pour récupérer les denrées comme le lait, le beurre et les œufs de façon sécuritaire;

En conséquence,

il est proposé par M. Richard Leclerc
appuyé par Mme Paule Lévesque

que la Ville d'Amqui donne son appui à Moisson Vallée Matapédia pour le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires afin de faire l'acquisition d'un camion réfrigéré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-194

Club VTT de La Matapédia inc. – Demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires – Appui de la Ville d'Amqui

Considérant que le Club VTT de La Matapédia inc. soumettra une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires afin d'acquérir du matériel de sauvetage, soit quinze (15) radios émetteurs numériques, qui permettra à l'équipe de sauvetage d'intervenir plus efficacement et de venir en aide à la Sûreté du Québec dans ses interventions d'urgence;

En conséquence,

il est proposé par M. Égide Charest
appuyé par M. Normand Boulianne

que la Ville d'Amqui donne son appui au Club VTT de La Matapédia pour le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires afin d'acquérir du matériel de sauvetage, soit quinze (15) radios émetteurs numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOISIRS ET CULTURE

Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour concernant le point « Loisirs et culture ».

DEMANDES DE DON ET COMMANDITE

N° 2017-195

Liste des dons et commandites au 4 avril 2017

Il est proposé M. Normand Boulianne
appuyé M. Égide Charest

d'approuver les dons et commandites suivants :

DEMANDEUR	PROJET/ÉVÈNEMENT	DON/COMMANDITE
Équipe de basketball Assaut – Catégorie cadette	Championnat provincial du 7 au 9 avril 2017 à Sherbrooke	500 \$
Camp Sable Chaud	Parrainage d'un enfant d'Amqui pour une (1) semaine de camp spécialisé	458,75 \$
Le chœur Les Voix de la Vallée	Retrouvailles pour les 50 ans d'existence le 16 septembre 2017	Vin d'honneur pour 150 personnes
Conférence régionale du Réseau Environnement	40 ^e Conférence régionale le 18 mai 2017, à Amqui	1 000 \$
Fête des guitares	11 ^e édition de la Fête des guitares du 10 au 13 août 2017	300 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTATIONS, CONGRÈS ET FORMATIONS

Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour concernant le point « Représentations, congrès et formations ».

AFFAIRES NOUVELLES

N° 2017-196

Appel d'offres public – Travaux de pavage et achat de béton bitumineux pour l'année 2017 – Adjudication du contrat

Il est proposé par Mme Paule Lévesque
appuyé par M. Égide Charest

d'accepter la soumission de l'entreprise Les Pavages des Monts inc. pour le contrat de travaux de pavage pour l'année 2017. Cette soumission est pour une somme de 253 570,46 \$, taxes incluses. Elle est la seule soumission conforme reçue dans le cadre de l'appel d'offres à cet effet;

que le coût des travaux effectués sur la rue du Pont et le chemin du Pont-Couvert soit financé par le fonds des carrières et sablières;

que le coût des travaux sur les rues Étienne-Levasseur, Bellavance, des Bourrasques ainsi que la ruelle du Pont-Couvert soit payé à même le fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans;

que l'achat de pavage à la tonne pour l'entretien ainsi que la correction du pavage à proximité du Tim Hortons soit payé à même le budget d'opération de la Ville d'Amqui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-197

Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC) – Demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires – Appui de la Ville d'Amqui

Considérant que le Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC) soumettra une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires pour l'organisation d'un colloque sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) qui se tiendra le 8 juin 2017, à Amqui;

En conséquence,

il est proposé par M. Richard Leclerc
appuyé par M. Pierre D'Amours

que la Ville d'Amqui donne son appui au CMÉC qui déposera une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires pour l'organisation d'un colloque sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) qui se tiendra le 8 juin 2017, à Amqui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-198

Rassemblement des 50 ans et plus du Bas-St-Laurent 2017 – Désignation du signataire pour une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires

Il est proposé par M. Normand Boulianne
appuyé par Mme Paule Lévesque

d'autoriser M. Jonathan Lévesque, directeur du Service des loisirs, à formuler une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires pour le Rassemblement des 50 ans et plus du Bas-St-Laurent 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-199

Acquisition d'un système de chronométrage – Désignation du signataire pour une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires

Il est proposé par M. Égide Charest
appuyé par M. Normand Boulianne

d'autoriser M. Jonathan Lévesque, directeur du Service des loisirs, à formuler une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires pour l'acquisition d'un système de chronométrage pour la Ville d'Amqui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2017-200

Semaine de la municipalité 2017 – Mérite municipal

Il est proposé par Mme Diane Arbour
appuyé par M. Égide Charest

d'autoriser et d'appuyer la présentation de la candidature de Mme Jeanne-D'Arc Voyer dans la catégorie « Citoyen » du Mérite municipal 2017;

d'autoriser et d'appuyer la présentation de la candidature de Mme Marie-Claude Raymond Lemieux dans la catégorie « Relève municipale » du Mérite municipal 2017;

d'autoriser et d'appuyer la présentation de la candidature du cœur Les Voix de la Vallée dans la catégorie « Organisme à but non lucratif » du Mérite municipal 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Une période est réservée aux citoyennes et aux citoyens voulant poser des questions ou faire des commentaires sur différents sujets.

M. Rémy Villeneuve intervient pour expliquer aux élus en quoi consiste l'utilisation des drones. Il fait référence à différentes règles applicables et souligne les démarches effectuées pour l'obtention de son permis d'utilisation.

N° 2017-201

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h 17 sur une proposition de M. Égide Charest, appuyée par Mme Diane Arbour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gaëtan Ruest, ing.
Maire

Marie-Hélène Dupont, avocate
Greffière

